

## AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2009

C	T	1								2,00
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
			RÉSIDENT EXCLUSIF			RÉSIDENTE ALTERNÉE				

DETAIL DES REVENUS				Vous							
Total des salaires et assimilés (2)				32296							
Déduction 10% ou frais réels			-	3230							
Salaires, pensions, rentes nets				29066					29066		
REVENU BRUT GLOBAL	.....									29066	
... REVENU IMPOSABLE	...									29066	
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)										1441	
REDUCTIONS D'IMPOT (15)				Déclaré		Retenu		Réduction			
Cotisations syndicales				208		208		137			
Forfait scolarité: Nombre d'enfants				1		1					
Montant de la réduction d'impôt								153			
Dons aux oeuvres				70098		5813		1151			
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT (20)										- 1441	
Impôt sur le revenu net avant corrections										0	
Montant net de votre imposition	.....									= 0	
Au vu des éléments que vous avez déclarés, votre impôt sur le revenu est égal à 0 après déduction des réductions d'impôt.											
*****											
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES											
Revenu fiscal de référence (25) :										53325	
-----											
REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES											
Dons aux oeuvres :											
montant à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2009 à souscrire en 2010 (32) :											
report provenant de l'année 2005 :										20008	
report provenant de l'année 2006 :										22837	
report provenant de l'année 2008 :										21440	
-----											
INFORMATIONS INDIQUEES POUR MEMOIRE											
Indemnités des élus locaux : Vous										24259	
-----											
PLAFOND EPARGNE RETRAITE											
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2009, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2010 est de :											
						Vous			Enfant (1)		
Plafond total de 2007										18609	6325
Plafond non utilisé pour les revenus de 2006										4820	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2007										+ 3107	+ 3107
Plafond non utilisé pour les revenus de 2008										+ 5902	+ 3210
Plafond calculé sur les revenus de 2008										+ 5333	+ 3320
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2009										= 19162	= 9650